

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET

D/2009/087/PRG/SGG

**PORTANT RAPPEL DE CHEFS DE MISSIONS
DIPLOMATIQUES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu le Communiqué N°001/CNDD du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par les Forces Armées Guinéennes ;

Vu l'Ordonnance N°006/PRG/CNDD du 29 Décembre 2008, portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance N°007/PRG/CNDD du 29 Décembre 2008, portant attributions du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance N°008/PRG/CNDD du 29 Décembre 2008, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement ;

Vu le Décret D/2009/001/SG/PRG/CNDD du 14 Janvier 2009, portant nomination des Membres du Gouvernement.

Decrète :

Article 1^{er} : Les Ambassadeurs, Chefs de Missions

Diplomatiques dont les noms suivent sont Rappelés :

Ce sont :

1. **MR. MORY KARAMOKO KABA**, Ambassadeur de Guinée à Washington, ETATS UNIS D'AMERIQUE,
2. **MR. FREDERIC BANGOURA**, Ambassadeur de Guinée à Accra, GHANA,
3. **GENERAL AMARA BANGOURA**, Ambassadeur de Guinée à Moscou, FEDERATION DE RUSSIE ,
4. **MR. LANSANA KEITA**, Ambassadeur de Guinée à Londres, ROYAUME DE GRANDE BRETAGNE,
5. **MR. ABDOUL AZIZ SOUMAH**, Ambassadeur de Guinée à Tripoli, LIBYE,
6. **MR. ALPHA IBRAHIMA SOW**, Ambassadeur, Représentant Permanent de Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies à NEW YORK,
7. **MR. MOHAMED SAMPIL**, Ambassadeur de Guinée à Kuala Lumpur, MALAYSIE,
8. **MR. FODE TOURE**, Ambassadeur de Guinée à Brasilia, BRESIL,
9. **MR. MOHAMED LAMINE SOMPARE**, Ambassadeur de Guinée à Freetown, SIERRA-LEONE,
10. **MR. IBRAHIMA SORY TRAORE**, Ambassadeur de Guinée au Caire, EGYPTE,

11. **MR. CHEICK MOHAMED CAMARA**, Ambassadeur de Guinée à Addis-Abeba et Représentant auprès de l'Union Africaine, ETHIOPIE,
12. **MR. ALY IBRAHIMA SYLLA**, Ambassadeur de Guinée à Abu Dhabi, EMIRATS ARABES UNIS,
13. **Mme MAKALE CAMARA**, Ambassadeur de Guinée à Paris, FRANCE,
14. **MR. ISSIAGA KOUROUMA**, Ambassadeur de Guinée à Belgrade, SERBIE,
15. **MR. ABDOULAYE DORE**, Ambassadeur de Guinée à Monrovia, LIBERIA,
16. **MR. CELLOU DALEIN DIALLO**, Ambassadeur de Guinée à Rome, ITALIE,
17. **MR. MOHAMED CAMARA**, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République de Guinée auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, SUISSE,
18. **MR. IBRAHIMA SORY SOUMAH**, Ambassadeur de Guinée à Libreville, GABON,
19. **MR. ANSOUMANE CAMARA**, Ambassadeur de Guinée à Alger, ALGERIE,
20. **MR. CHEICK ABDOUL CAMARA**, Ambassadeur de Guinée à Abuja, NIGERIA,
21. **Mme MAKHISSA CAMARA**, Ambassadeur de Guinée à Abidjan, COTE D'IVOIRE,
22. **MR. TAMBA TIENDO MILLIMONO**, Ambassadeur de Guinée à Bissau, GUINEE-BISSAU,

23. **MR. AHMED TIDIANE SAKHO**, Ambassadeur de Guinée à Bruxelles, Représentant Permanent auprès de l'Union Européenne, BELGIQUE,
24. **Mme KOUMBA DIAKITE**, Ambassadeur de Guinée à Dakar, SENEGAL,
25. **MR. MOHAMED LAMINE TOURE**, Ambassadeur de Guinée à Tokyo, JAPON,
26. **MR. ABDOUL KARIM DIOUBATE**, Ambassadeur de Guinée à Téhéran, IRAN,
27. **MR. GAOUSSOU TOURE**, Ambassadeur de Guinée à Prétoria, AFRIQUE DU SUD,
28. **Mme HADIATOU SOW**, Ambassadeur de Guinée à la Havane, CUBA.
29. **DR MAMADY DIARE**, Ambassadeur de Guinée à Pékin, CHINE.
30. **MR. MAMADOUBA DIABATE**, Ambassadeur de Guinée à RABAT, MAROC.

Article 2 : Le Présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.



Conakry, le 05 MAI 2009

CAPITAINE MOUSSA DADIS CAMARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA DEMOCRATIE ET LE
DEVELOPPEMENT,
COMMANDANT EN CHEF DES FORCES ARMEES GUINEENNES.